

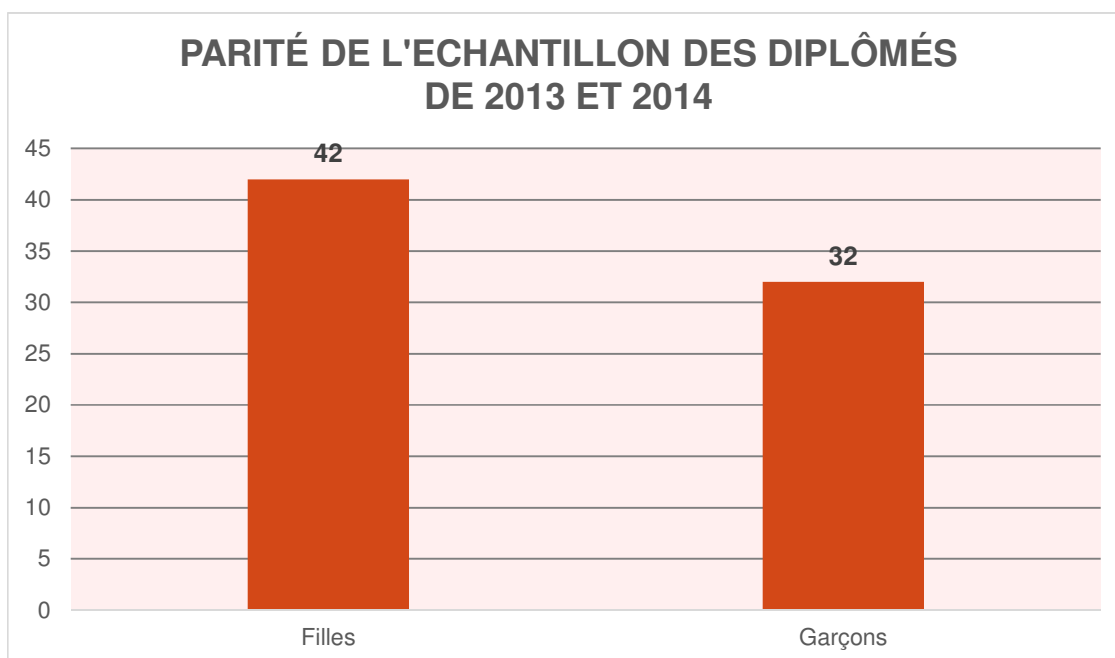
ENQUETE D'INSERTION PROFESSIONNELLE

DIPLOMES DU CEESO LYON EN 2013 ET 2014



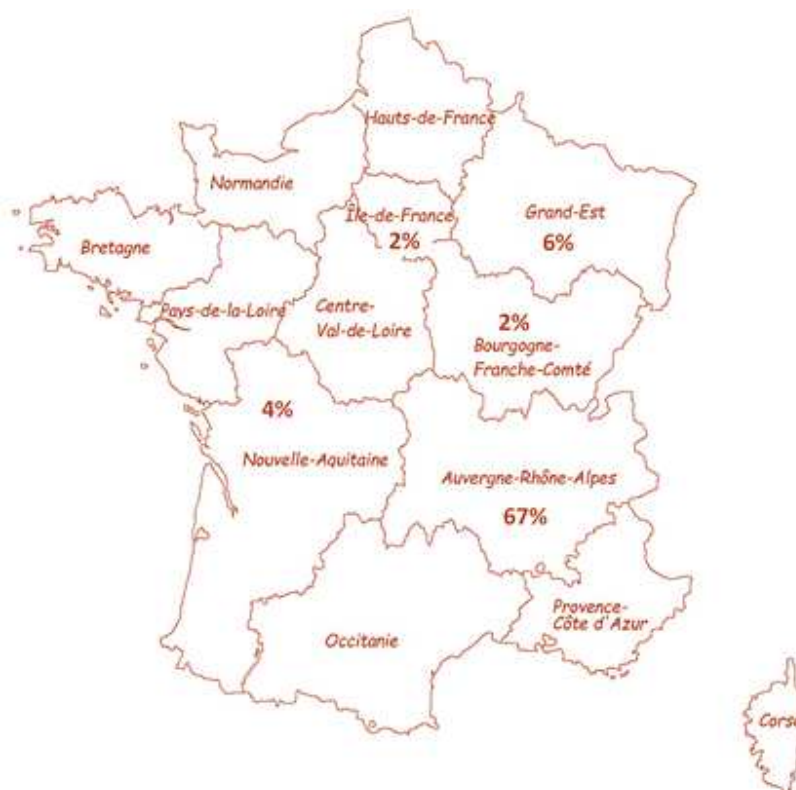
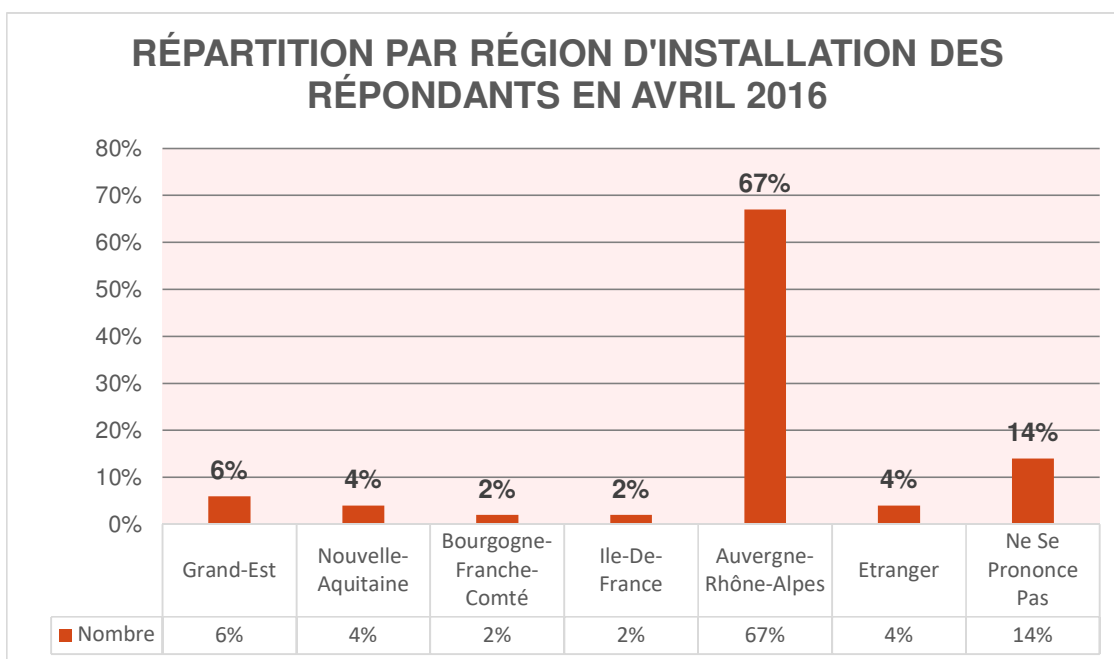


ENQUETE REALISEE SUR UN ECHANTILLON D'ETUDIANTS DIPLOMES DE 2013 A 2014 AU CEESO LYON.



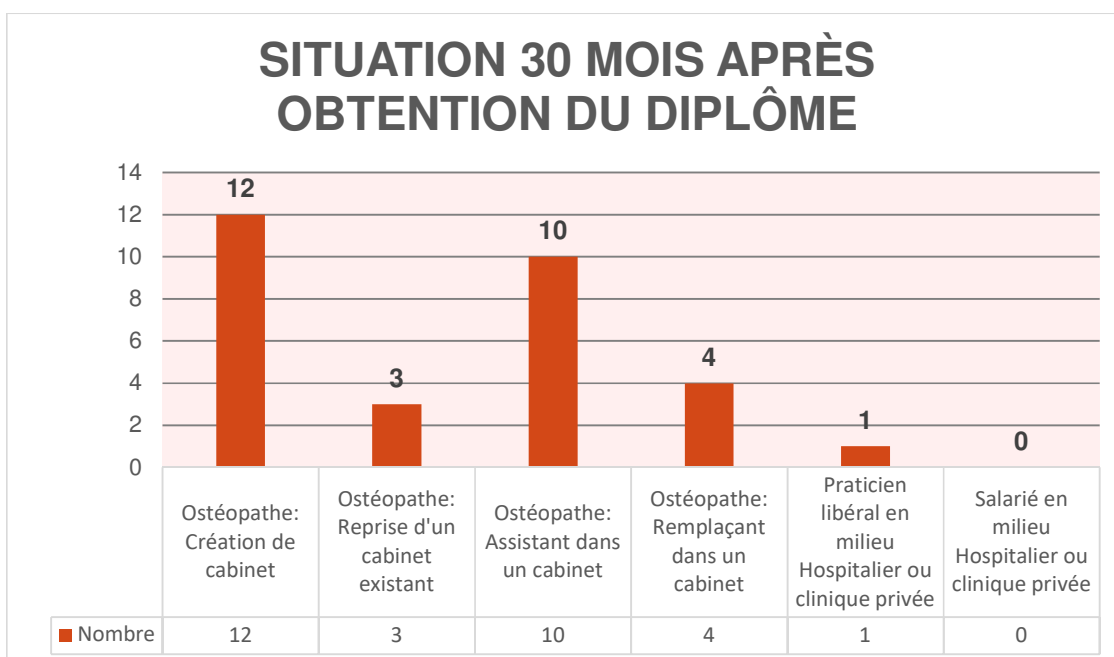
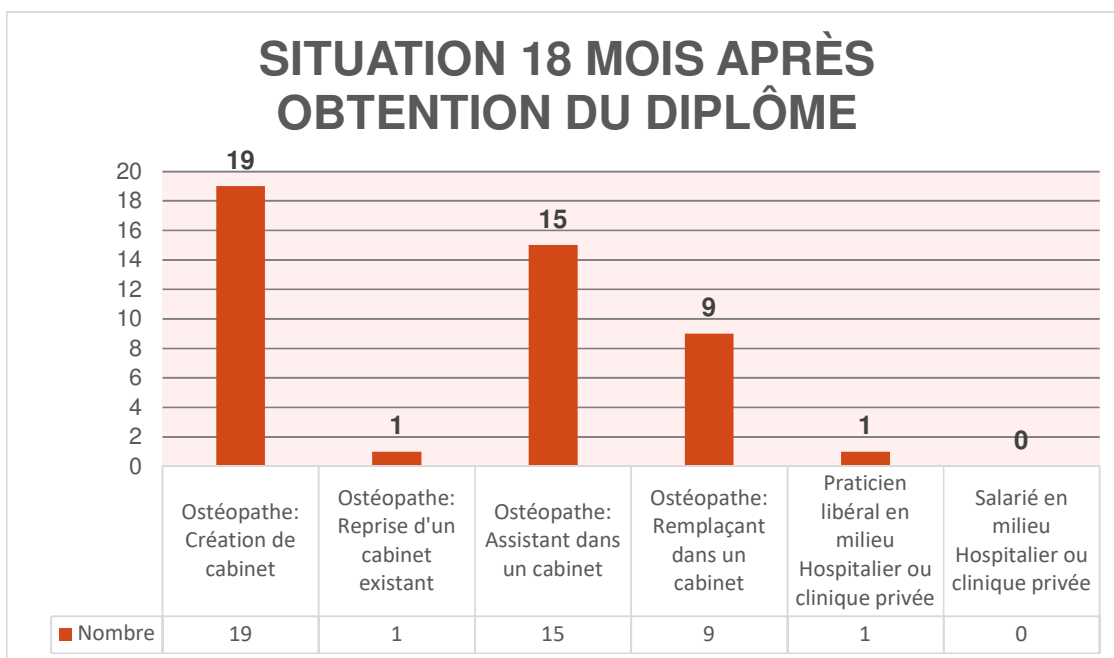
Au total, 74 diplômés concernés.

49 ont répondu à cette enquête.



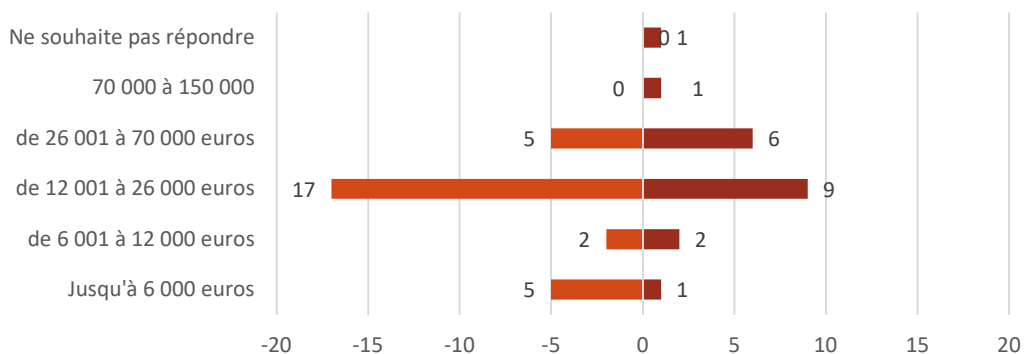
Sur 49 professionnels répondants, 67% d'entre eux sont installés en région Auvergne-Rhône-Alpes.

2 professionnels se sont installés à l'étranger.



Nos diplômés ont majoritairement fait le choix d'ouvrir leur cabinet ou bien de devenir assistant dans un cabinet déjà existant.

RÉMUNÉRATION BRUTE DÉCLARÉE EN 2015



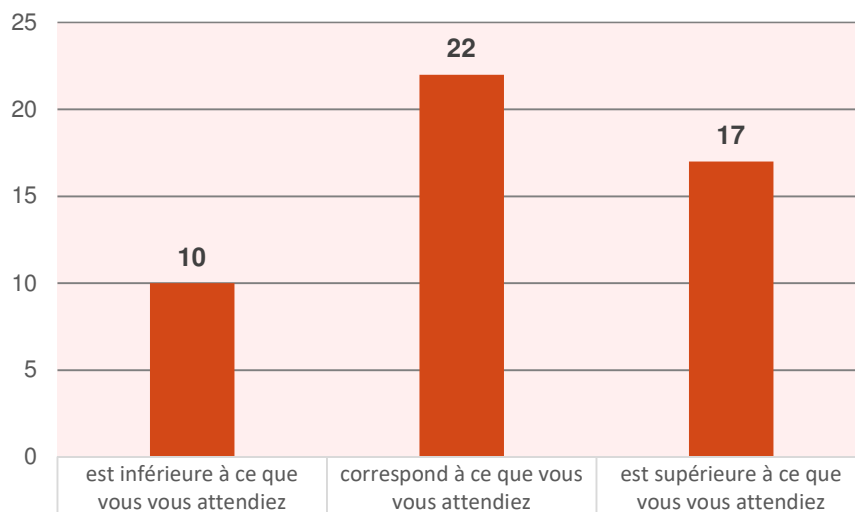
	Jusqu'à 6 000 euros	de 6 001 à 12 000 euros	de 12 001 à 26 000 euros	de 26 001 à 70 000 euros	70 000 à 150 000	Ne souhaite pas répondre
■ Quelle était votre rémunération annuelle 30 mois après l'obtention de votre diplôme ?	1	2	9	6	1	1
■ Quelle était votre rémunération annuelle 18 mois après l'obtention de votre diplôme ?	5	2	17	5	0	0

Ce tableau met en avant la rémunération brute des ostéopathes en 2015.

Pour les ostéopathes diplômés en 2013 cela correspondant à leur rémunération brute 30 mois après l'obtention de leur diplôme, soit 20 répondants.

Pour les ostéopathes diplômés en 2014 cela correspondant à leur rémunération brute 18 mois après l'obtention de leur diplôme, soit 29 répondants.

SATISFACTION SALARIALE



■ Votre rémunération actuelle:	10	22	17
--------------------------------	----	----	----